



**Syndicat national de l'administration scolaire,
universitaire et des Bibliothèques - FSU**

Section syndicale de l'académie d'Amiens

9, Rue Dupuis 80000 AMIENS - Tél : 03.22.72.95.02

Courriel : snasub.amiens@wanadoo.fr

Sites internet : <http://snasub-amiens.bernard-g.com> et www.snasub.fr

LES 17 SUPPRESSIONS DE POSTES ADMINISTRATIFS DANS L'ACADEMIE D'AMIENS AU 1ER SEPTEMBRE 2010 :

- 16 POSTES REPARTIS PAR LE RECTEUR DANS LES SERVICES ACADEMIQUES (BOP 214) :

- Inspection académique de l'Aisne : - 4,5 postes
- Inspection académique de l'Oise : - 5 postes
- Inspection académique de la Somme : - 2 postes
- Rectorat d'Amiens : - 4,5 postes

**Au titre de la réorganisation nationale des services informatiques dite du
"Schéma directeur des infrastructures" : - 1 poste**

INACCEPTABLE !

Au bout du bout de la procédure, du vote de la Loi de finances 2010 à l'annonce du chiffre national des suppressions de postes administratifs pour la rentrée 2010 (-600 au total), il y a ce projet rectoral de répartition des retraits d'emplois.

Celui-ci nous a été communiqué récemment, dans le cadre de la préparation du comité technique paritaire académique du 23 mars prochain. Autant le dire de suite, ce CTPA n'aura pas lieu à cette date. **C'est en effet ce jour-là qu'aura lieu la journée de grève unitaire et interprofessionnelle** sur la question des retraites mais aussi sur la question des salaires, de la précarité et de l'emploi, dans la fonction publique notamment.

Ces suppressions sont donc la conséquence de cette désastreuse politique gouvernementale visant à financer le bouclier fiscal, la réforme de la taxe professionnelle ou la réduction drastique de l'impôt sur les bénéfices des sociétés par l'asphyxie budgétaire des services publics et la diminution sauvage du nombre de fonctionnaires.

La question que tout le monde est en droit de se poser : comment l'autorité académique va-t-elle réussir à mettre en oeuvre ces retraits, qui font

suite à ceux de l'année passée, qui faisaient suite eux aussi à ceux de l'année précédente...etc...

Avec quels arguments ? Les mutualisations académiques au service de l'amélioration, de la modernisation, de l'"efficacité" du service public ? Au service de la proximité sans doute aussi ?

Non, nous ne cesserons de le rappeler : ces mesures ne sauraient être justifiées par une quelconque recherche d'amélioration du service public. **Elles n'existent que dans le cadre de la RGPP, véritable machine à démanteler les services publics.**

Un groupe de travail académique aura lieu ce lundi 22 mars prochain au rectorat. Vous pouvez compter sur **le SNASUB-FSU pour continuer à défendre les emplois nécessaires à l'accomplissement de nos missions quotidiennes, au service des élèves et de l'acte d'enseignement.**

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 23 MARS !

**PIQUE-NIQUE DEVANT LE RECTORAT
A PARTIR DE 12 H**

La réforme de la carte comptable académique :

Les propositions rectorales d'évolution au 1er septembre 2010

Toujours dans le cadre de la préparation du CTPA du 23 mars, le recteur a communiqué aux représentants du personnel de la FSU et du SNASUB, les mesures qu'il souhaite prendre au 1er septembre dans le cadre de la refonte de la carte comptable académique :

Dans l'Aisne :

Suppressions prévues de 2 agences comptables :

- Collège Condorcet de RIBEMONT ;
- EREA de ST QUENTIN ;

Conséquences prévues sur les emplois administratifs :

- **0,5 poste** à l'EREA de ST QUENTIN = **+ 0,5 poste** au Lycée Colard Noël de ST QUENTIN qui recueille le LP Françoise Dolto de GUISE, établissement rattaché précédemment à l'agence comptable de l'EREA.

Dans l'Oise :

Suppressions prévues de 3 agences comptables :

- Lycée André Malraux de MONTATAIRE ;
- Collège Les Terriers de PONT STE MAXENCE ;
- LP Arthur-Rimbaud de RIBECOURT-DRESLINCOURT ;

Conséquences prévues sur les emplois administratifs :

+ 1 poste au Lycée Pierre d'ailly de COMPIEGNE qui recueille l'agence comptable du LP de RIBECOURT-DRESLINCOURT (**-1 poste**) ;

+ 1 poste au LP De Rothschild de ST MAXIMIN qui recueille l'agence comptable de MONTATAIRE (**-1 poste**) ;

+ 0,5 poste au LP Amyot d'Inville de SENLIS qui recueille l'agence comptable du Collège Les Terriers de PONT ST MAXENCE (**- 1,5 postes**) ;

+ 1 poste au Lycée Charles De Gaulle de COMPIEGNE au titre du renforcement de l'agence comptable ;

L'opération de refonte de la carte comptable continue donc. Apparemment, la mobilisation syndicale de l'année dernière fait en sorte que l'autorité académique n'en profite pas pour supprimer des postes (4 retraités pour 4 créations, dans le cadre des redéploiements). Cela dit, il nous faudra vérifier cela lors du groupe de travail.

L'autorité académique semble attendre qu'un emploi d'agent comptable se libère pour réorganiser. L'année passée par exemple, les réorganisations comptables n'avaient donné lieu à aucune mesure de carte comptable tant les postes "comptables" s'étaient libérés. Qu'en est-il cette année ? Le SNASUB-FSU Amiens n'acceptera pas une différence de traitement entre les collègues agents comptables d'un côté et le reste des personnels qui exercent dans l'agence comptable. Nous n'accepterons aucune réorganisation qui produise une mesure de carte scolaire, de carte comptable en l'occurrence.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des renseignements complémentaires ou nous apporter des informations sur une réalité locale, de préférence avant le groupe de travail du 22 mars - 14h30.

***S'informer, se défendre, se mobiliser :
renforcez l'action syndicale,
adhérez, ré-adhérez au SNASUB-FSU***

***Rendez-vous sur notre site internet :
<http://snasub-amiens.bernard-g.com>***

